

## **Déclaration de la politique de l'environnement**

Rentokil sa (Pest Control et Hygiène) et Ambius sa se sont engagés à améliorer et à encourager de façon permanente la protection de l'environnement.

Nous sommes convaincus que la protection de l'environnement est une question stratégique sur le plan des affaires et fait partie intégrante de notre volonté d'action au sein des divisions Pest Control, Hygiène et Ambius.

### **Nous allons donc :**

- ✓ Procéder conformément à toutes les exigences et règlements légaux pour la protection de l'environnement.
- ✓ Informer tous les collaborateurs du fait qu'il relève de leur responsabilité de respecter la politique de l'environnement imposée et du fait qu'ils sont censés contribuer à l'amélioration de l'environnement.
- ✓ Déterminer des objectifs à appliquer concernant la nature, l'importance et l'influence de nos activités.
- ✓ Déterminer des objectifs permettant l'évaluation et la correction en vue d'atteindre les buts visés.
- ✓ Rédiger un compte rendu des résultats obtenus par rapport aux objectifs déterminés.

### **Objectifs de base de Rentokil Pest Control, Hygiène et Ambius pour le maintien de la qualité de l'environnement :**

- ✓ Diminuer le volume de déchets, réutiliser ou recycler si possible, les matériaux.
- ✓ Obtenir la collaboration des clients et des fournisseurs afin de les encourager à faire un choix écologique conscient au niveau de la sélection de tous les matériaux employés par notre société.
- ✓ Limiter la consommation énergétique par une gestion plus stricte pour le fonctionnement des bâtiments, de l'équipement et des véhicules.
- ✓ Diminuer ou éviter, si possible, la pollution de l'air, du sol et de l'eau.
- ✓ Encourager le développement de la politique de sauvegarde de l'environnement chez tous les collaborateurs.

Septembre 2008

Tom Lorré  
General Manager  
Division Pest Control

Erik Willems  
Branch Manager  
Division Hygiène

Nico Joly  
Branch Manager  
Ambius